

(32)

ÉTUDE EMMANUELLE MURITH-KAELIN — NOTAIRE — BULLE

1630 Bulle: Av. de la Gare 4
Tél. 029 / 2 31 31 / 32
Fax 029 / 2 27 12

1618 Châtel: Bâtiment de la poste
Tél. 021 / 948 70 06
Fax 021 / 948 94 75

CCP 17-34051-9

Madame
Birgit SAVIOZ
Rue de Vevey 101

1630 BULLE

Bulle, le 16 août 1994/pm

Madame,

Manifestement Me Emmanuelle MÜRITHKAELIN est aux ordres de Michel TINGUELY

Je me permets par la présente de vous confirmer que la consignation de l'argent de la vente n'est pas possible. Mais sur demande de Me Michel TINGUELY et conformément à l'accord signé à l'audience du 29 mars 1994 au Tribunal civil de la Gruyère, Me Michel TINGUELY me demande de vous convoquer pour la signature de l'acte, la consignation n'étant pas une condition figurant dans le rendu d'audience précité.

En conséquence, je ne peux prendre aucune mesure supplémentaire pour la consignation du prix de vente et vous prie donc de prendre bonne note de la convocation pour la signature de la vente en mon Etude de Bulle le 17 août 1994 à 10h 30.

Je me permets encore de préciser que l'entrée en jouissance est fixée au 1er octobre 1994 pour tous les immeubles.

En vous priant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations les meilleures.

Emmanuelle Kaelin
10.